Les Musées.

Numéro d'inventaire: 1979.22821

Auteur(s): Marie-Madeleine Rabecq-Maillard

Type de document : article

Éditeur : Institut Pédagogique National (29 rue d'Ulm, Paris Ve Paris)

Date de création : 1960

Collection: Service de documentation et d'information - DDSI; N°24

Description: Fascicule agrafé

Mesures: hauteur: 270 mm; largeur: 210 mm

Notes : Présentation des diverses sortes de musées et du travail muséographique.

Mots-clés : Musées (y compris musées de l'école)

Filière : aucune Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

1/4

INSTITUT
PEDAGOGIQUE NATIONAL
29, rue d'Ulm - PARIS V^e

2^e Bureau Service de Documentation et d'Information

Enseignement public Organisation actuelle

LES MUSÉES

Le Musée, longtemps considéré - parfois à juste titre - comme un local poussiéreux dont les murs suintaient l'ennui, est appelé aujourd'hui à jouer un rôle dont l'importance va croissant. La multiplication des expositions destinées au grand public, la meilleure présentation des documents que renferment les vitrines, la valeur de guides spécialement formés pour mettre les richesses muséographiques à la portée de tous, la multiplication de services éducatifs qui, en éveillant l'intérêt des enfants, préparent les visiteurs de demain à tirer parti des trésors qui leur sont offerts, font véritablement du musée un instrument de culture qu'il n'est pas permis d'ignorer. C'est pourquoi les documentalistes ont intérêt à connaître la nature des documents que renferment les divers musées, la répartition géographique de ceux-ci, la manière dont ils sont administrés, les techniques de présentation qu'ils emploient, les services qu'ils peuvent rendre au corps enseignant.

DIVERSES SORTES DE MUSEES

Suivant le contenu de leurs collections les musées peuvent être classés en diverses catégories. Il faut se souvenir toutefois que cette classification ne saurait être trop rigoureuse, certains musées locaux renfermant, par suite de dons ou de circonstances diverses, des objets assez hétéroclites. Ceci dit, on peut distinguer :

Les musées d'art : peinture, sculpture, comme le Musée du Louvre⁽¹⁾, architecture : Musée des monuments historiques, à Paris, art religieux, à Embrun, art extrême-oriental: Musée Guimet; d'archéologie locale et régionale (il n'est guère de petite ville de province qui ne possède sa collection de silex ou d'armes trouvés sur place); d'histoire : histoire de la Révolution : Musée Carnavalet, des religions : Musée du «Désert», à Mialet, d'histoire locale - ceux-là sont multiples -; des monnaies et médailles : Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale; de l'armée, aux Invalides; de la marine, de l'aviation; musées d'ethnographie : Musée de l'Homme, à Paris, Musées consacrés à un grand personnage : Olivier de Serres, à Villeneuve-de-Berg, Savorgnan de Brazza, à Alger; musées folkloriques : Musée des Arts et Traditions populaires, à Paris; musées du costume, à Paris et à Perpignan; musées scientifiques comme le Palais de la Découverte; d'histoire natu-

Cette étude a été rédigée par Mme Rabecq-Maillard, Docteur ès-lettres.

DDSI - Nº 4

Septembre 1960

⁽¹⁾ Cette liste n'est pas exhaustive. Nous avons cité un exemple pour chaque type de musée. On trouvera dans le Répertoire des Musées de France et de la communauté la liste complète des musées relevant de chacune des catégories ci-dessus.

- 2 -

relle, à Blois, Bordeaux, Boulogne-s/Mer⁽¹⁾, etc..., Musées où l'on a collectionné les objets relatifs à certains produits: Musée du vin, du tabac, de la rose, du papier, à certaines institutions: Musée du compagnonnage, de l'Assistance publique, de la Légion d'honneur, du théâtre (Musée de l'Opéra, à Paris), aux métiers: Musée de la lunetterie, des métiers bourguignons, des anciennes mines, musées locaux concernant à la fois l'histoire régionale, le folklore, les productions artisanales d'une région.

Cette simple énumération montre quelles sont la diversité et la multiplicité des objets ou documents que renferment les musées et quelle source précieuse ceux-ci peuvent être en divers domaines pour le documentaliste. Leur répartition géographique - si l'on excepte Paris où sont à peu près rassemblés tous les types de musées - est en général fonction de leur nature. Si l'on rencontre un peu partout des musées d'histoire locale et des musées d'art - la France étant particulièrement riche dans ce domaine -, on trouvera des musées d'histoire religieuse dans les régions où les protestants ont joué un rôle important : Musée protestant du Bas-Poitou à Monsireigne (Vendée), Musée Calvin, à Noyon, ville natale du réformateur, Musée protestant à la Roche-s/Yon.

Les musées <u>consacrés à de grands personnages</u> ont été établis soit dans la ville où ils sont nés, soit dans les lieux où ils ont vécu (Musée V. Hugo, Place des Vosges, à Paris, Musées Pasteur à Arbois dans la maison où son père s'établit en 1827, à Dôle dans la demeure où le savant est né, à l'Institut Pasteur à Paris, dans l'appartement habité par Pasteur de 1888 à 1895.

Les <u>Musées folkloriques</u> ont été créés dans les provinces où le folklore est particulièrement riche et intéressant : Musée franc-comtois de Besançon, béarnais à Pau, Musées normands à Honfleur et à Caen, Musées bretons à Kerjean (Finistère), à Nantes, à Quimper, à Rennes.

Les productions agricoles ou industrielles ont déterminé, çà et là, la naissance des musées consacrés à certains produits locaux. On conçoit aisément que le Musée du vin se trouve à Epernay, celui du papier à Ambert, celui du tabac à Bergerac, celui de la rose à L'Haÿ-les-Roses et que les musées des tissus soient situés à Mulhouse (impression sur étoffes), Plessis-les-Tours (Tours fut célèbre pour ses soieries au XIIe et au XIXe siècles), Roubaix, Tourcoing et Lyon; Limoges renferme naturellement un musée de la céramique; Beauvais, la Manufacture des Gobelins, une collection de tapisseries. Les tapisseries ont orné des demeures royales ou accompagné princes et nobles dans leurs déplacements. Certaines sont restées à l'endroit où elles ont été créées. On en trouve donc de fort belles à Aix-en-Provence, Angers, Bayeux, Beaune, Pau, Reims et Saint-Lô.

Les <u>musées qui ont trait aux métiers</u> se trouvent dans les villes où ces métiers s'exercent : Musée de la lunetterie à Morez, des métiers bourguignons à Beaune, des anciennes mines à Littry et Denain, de l'imagerie à Epinal, des armes, du cycle à Saint-Etienne.

PAR QUI SONT GÉRÉS CES DIVERS MUSÉES ?

Leur gestion dépend de l'administration dont ils relèvent; les musées de la compétence de la Direction des Musées de France, faisant partie du Ministère de l'Education nationale, sont définis par l'ordonnance du 13 juillet 1945 comme «toute collection permanente et ouverte au public d'oeuvres présentant un intérêt artistique, historique ou archéologique». En fait, cette compétence s'exerce sur deux grandes catégories d'établissements, régies par cette ordonnance et par le décret d'application du 31 août de la même année : l'une composée d'établissements de l'Etat, ce sont les musées nationaux; l'autre, la plus nombreuse, composée de musées appartenant à des collectivités

⁽¹⁾ On trouvera dans les n^{OS} d'avril-juin 1953 (nº 51 nouvelle série) et de janvier-mars 1950 de Musées et collections publiques de France et de l'Union française des cartes régionales indiquant les Musées d'histoire naturelle, de la mer, les stations zoologiques, les Musées d'Université et les musées mixtes.

- 3 -

locales ou à d'autres personnes morales; on les appelle dans le langage courant les musées de province, et ils se divisent eux-mêmes en musées classés et en musées contrôlés.

LE PERSONNEL DES MUSÉES, au moins dans les plus importants de ces établissements, peut être classé en quatre catégories :

- Le personnel scientifique, chargé des recherches et négociations nécessaires à la constitution et l'accroissement des collections, de leur classement, de leur présentation, de leur étude scientifique (identification, attributions, rédaction et publication des catalogues, etc...) est responsable de la tenue des inventaires ainsi que des mesures propres à assurer la sécurité, l'entretien, et, le cas échéant, la restauration des oeuvres;
 - Le personnel administratif;
 - Le personnel de surveillance;
 - Le personnel d'entretien ou des ateliers.

Dans les musées nationaux, tous les membres de ce personnel sont normalement des fonctionnaires titulaires de l'Etat. Dans les musées classés et contrôlés ce sont généralement des fonctionnaires ou agents municipaux; toutefois, les conservateurs et assistants de musées classés dont il est question plus loin sont fonctionnaires de l'Etat.

LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE comprend, dans les musées nationaux : 12 conservateurs en chef placés respectivement à la tête des douze départements de conservation : Antiquités nationales (au château de Saint-Germain-en-Laye), antiquités orientales, antiquités égyptiennes, antiquités grecques et romaines, peintures et dessins, sculptures, objets d'art (ces six départements formant le musée du Louvre), Art Moderne, Arts asiatiques (Musée Guimet), Versailles et Trianons, Monuments Français, Arts et Traditions populaires (ces deux derniers en cours de promotion au rang de département) - vingt-sept conservateurs, affectés dans les départements, ou placés à la tête de musées distincts: Cluny, Sèvres, Compiègne, Fontainebleau, Malmaison, Pau, ou de services communs (service éducatif par exemple) - quarante assistants, affectés dans les départements, musées ou services suivant l'importance de ceux-ci. Bien que services municipaux, les vingt-huit musées classés (situés à Aix, Amiens, Angers, Arras, Avignon, Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Montauban, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et Valenciennes) ont à leur tête des conservateurs fonctionnaires de l'Etat, qui forment actuellement un cadre spécial. Deux d'entre eux (Lyon et Bordeaux) ont également un assistant d'Etat. Les musées contrôlés, au nombre d'un millier environ, sont confiés à des conservateurs qui sont généralement des fonctionnaires communaux. Mais il n'existe pas autant de postes que de musées, certains petits musées étant groupés sous l'autorité d'un seul conservateur, parfois dans le cadre départemental.

Si l'orientation particulière des connaissances scientifiques à exiger du personnel de conservation peut varier suivant les cas, il est des qualités qui sont nécessaires à tous : une solide culture historique et artistique, la possession des règles techniques et administratives de la «muséologie», enfin et surtout le «sens de l'objet», fait de perspicacité et de goût, dons naturels mais que l'expérience développe : c'est pourquoi la valeur d'un candidat est souvent mieux appréciée après un stage plus ou moins long accompli en qualité de «chargé de mission» dans les musées nationaux, situation qu'il n'est malheureusement pas possible, dans la plupart des cas, de rétribuer. On comprend donc que le recrutement de ce personnel soit soumis à la fois à des règles communes et à des dispositions particulières. Seul l'emploi de conservateur en chef des musées nationaux est un emploi d'avancement; les candidats à tous les autres emplois doivent soumettre leurs titres à une commission de classement en vue de leur inscription sur des listes d'aptitude, révisées tous les six mois. Le titre fondamental de ce recrutement est le diplôme supérieur de